

CHANGEMENTS DE NORME, DÉCALAGES GRAMMATICaux
ET REPRÉSENTATIONS DU FRANÇAIS PARLÉ :
L'EXEMPLE DU *TELEMAQUE TRAVESTI* DE MARIVAUX

Des travaux récents consacrés au français parlé (notamment Stimm 1980) ¹ proposent une approche sociolinguistique diachronique dont l'objectif serait la réunion de documents pour une histoire du français parlé. Les documents qui, comme le *Journal d'Héroard* déjà étudié par Gougenheim (1931) comportent des observations sur des conversations familières, étant trop rares, les tenants de cette perspective se proposent d'interroger des textes littéraires comiques – romans ou comédies – où l'on trouve de nombreux passages au style direct.

Je vais examiner les problèmes soulevés par une telle approche en m'appuyant sur un roman de jeunesse de Marivaux, le *Télémaque travesti* ²; en effet, cette oeuvre appartient au genre burlesque, où sont multipliés les passages au style direct, attribués à des personnages soit "déclassés", soit populaires, dans des situations qui sont toujours familières et pourrait, dans la perspective évoquée au début, être considérée comme un document intéressant.

Parmi les questions qui se posent, j'évoquerai d'abord le problème de la spécificité de l'oral et la question de la confusion entre français parlé et français familier. Puis je tenterai de montrer que le texte de Marivaux doit être lu comme un document intéressant pour une histoire des représentations de la langue populaire. Au pas-

sage nous pouvons peut-être saisir la façon dont un écrivain utilise des tournures syntaxiques vieilles ou autres pour produire des effets "populaires".

I. L'ORAL ET LE FAMILIER

I.1. Marques d'oralité

Certaines marques d'oralité, absentes du roman de Marivaux sont exclues conformément à toute la tradition littéraire³. On ne s'étonnera pas de ne pas trouver de tentatives nouvelles d'utilisation de la ponctuation pour traduire des faits prosodiques, de reprises, d'interruptions, de chevauchements ...

On a bien quelques exemples d'interjections :

Il tomba comme un sac de bled, pouf ! (746)

mais, quoique les jurons soient nombreux, on ne rencontre pas de phatiques; enfin, il y a peu d'exemples, comme les suivants, d'interpellations entre protagonistes :

Ce qui vous irrite, vous autres, canaille huguenote (844)

Tu l'as dit, notre Oncle (829)

qui nous renseignent sur les expressions dont on fait grand usage dans la conversation familière.

Il y a malgré tout dans ce texte quelques rares données qui nous conduisent à nous interroger sur l'existence de traits linguistiques qui seraient une bonne stylisation de l'oral. On trouve ainsi quelques exemples intéressants de "thématisation complexe" :

Mon père, un menuisier ! Lui qui a un château ? (920)

ou avec lui :

Car autant d'escroqués, autant de mariées, avec lui. (821)

I.2. Pour une histoire du français familier

On ne cherchera pas un fantôme d'oral dans ce texte. En revanche, il peut nous renseigner sur des formes grammaticales de français "familier" au sens du XVIII^e siècle. Il peut ainsi apporter des éléments à une histoire des usages "non surveillés" du français. Jean Stéfanini a défendu la légitimité de ce point de vue dans son compte rendu de l'ouvrage de Stimm (1980) paru dans le *BSL*; présentant le projet de Ernst d'une histoire du français parlé, il conclut à la nécessité de se donner comme objet une histoire de la langue "qui ne se limite pas à la variété cultivée".

Il y a tout d'abord un problème de sources :

- Ernst (1980) a par exemple suggéré d'examiner des textes métalinguistiques comme les *Remarques* de Vaugelas, pour y trouver mention d'usages du français parlé : effectivement les jugements des grammairiens du temps, par le biais des fautes qu'ils dénoncent, offrent de bons instantanés de ces usages (écrits ou parlés, la distinction n'étant pas toujours évidente).
- On peut également se fonder sur la situation sociale des locuteurs auxquels les auteurs attribuent telle ou telle tournure, comme le fait Alexis François à propos de l'usage de *celui-là qui* (*HLP*, VI.2.2, p. 1641) : il écrit :

Celui-là qui m'attaquera s'en repentira, passe pour populaire.

et il ajoute en note :

Louvet place le tour *dans la bouche du valet* Jasmin :
Ah! ah! celle-là que vous faites toujours attendre

(Faublas, XI.6)

D'ailleurs, les grammairiens du XVIII^e siècle étaient sensibles à ces effets : Féraud, dans le *Dictionnaire Critique*, affecte de voir une incorrection intentionnelle dans le tour en *celui-là qui* puisque Marivaux l'attribue à un paysan.

- Mais il faudra toujours confronter les exemples recueillis avec les *états de norme*⁴ que l'on peut reconstituer, afin de démêler ce qui est simplement vieilli et ce qui est exploité pour produire un effet de français familier.

L'intérêt du texte de Marivaux, dans cette perspective de sociolinguistique diachronique, vient de ce que l'on peut essayer de suivre dans le détail ces interactions. Pour orienter ma lecture, je suis parti d'un travail en cours (Valli, à paraître) qui recense les rubriques de morphosyntaxe les plus souvent citées pour désigner les secteurs du français où se dégage clairement un décalage entre le "bon usage" et les variantes familières⁵ (ou vernaculaires) du français.

II. ETATS DE NORME

Avant tout, cette oeuvre de jeunesse de Marivaux constitue un solide témoignage du caractère changeant de la norme (prescriptive) puisqu'elle offre l'exemple non seulement de l'écart entre les états de langue représentés par les variétés normées du XVIIIe et XXe siècles, mais aussi de l'écart entre deux états de la norme au XVIIIe siècle, celui des "fautes" de Marivaux dans le texte de 1731, celui des corrections apportées par les éditeurs des éditions posthumes de 1765 et 1781.

La confrontation entre les états de la norme que recèle ce texte avec l'état de la norme contemporaine donne la mesure du caractère relatif de ce que j'ai pu appeler décalage grammatical entre les variétés prestigieuse et familière du français.

II.1. Dangers d'une interprétation anachronique

Parfois une lecture rapide risquerait de voir des effets de langue familière là où il s'agit d'usages ordinaires au XVIIIe siècle.

a) changements de régime des verbes

Ils la pressaient de se déterminer *en lui persuadant que*
le sujet ... (723)

En fait Féraud (D.C.) n'admet que cet emploi du verbe *persuader*.

• Changement de régime avec changement de préposition :

J'ai vu que le monde s'intéressait pour moi (769)

Féraud n'indique pas que cette construction est familière.

Brideron eût préféré de perdre ses oreilles (911)

Féraud préconise l'emploi de la préposition *de*.

b) Adverbe employé comme préposition :

Et j'étendis mon habit dessus vous (939)

Restaut, Condillac et le *Dictionnaire de l'Académie* admettent le couple *dessus/dessous* suivi d'un nom.

c) Emploi libre de l'infinitif

Qu'est-ce que je lui avons fait pour nous traiter comme
on traite les veaux (884)

La règle moderne commence à être formulée par les grammairiens ⁶
mais l'emploi libre reste courant.

d) Comme "d'interrogation indirecte"

Voyez donc comme cette petite Charis m'avait baillé sur
le cerveau (813)

Cet emploi est condamné par l'Académie, Voltaire le corrige chez Molière (*HLF*, 1437), mais, note A. François, "l'usage est plus souple", et de citer des exemples empruntés à Rousseau mais aussi à Louvet, ce qui ne permet pas de conclure si cet emploi était déjà considéré comme familier à l'époque où Marivaux écrivait. Féraud est plus circonspect dans son commentaire : si, d'entrée, il condamne cet usage "Comme au lieu de *Comment* ne vaut rien dans le sens

interrogatif" (*Dict. crit.*, T. I, 485) en s'appuyant sur une remarque de Vaugelas, il n'en paraît pas moins apprécier l'emploi que fait Rousseau de *comme*, en concurrence avec *comment*, dans le même énoncé :

Je montrais aux hommes comment ils faisaient leur malheur eux-mêmes, et par conséquent, comme ils pouvaient les éviter
(*Let. à M. de Voltaire*)

Le commentaire de Féraud amène, me semble-t-il, à voir dans cet exemple un tour d'usage courant.

- e) Au contraire, l'emploi de *comme quoi* au lieu de *comment* est peut-être déjà exploité à des fins stylistiques :

Je lui racontais comme quoi l'on m'avait pris (751)

En effet, si A. François (*HLF*, VI.2.2, 1438) note que l'Académie condamne le tour, le commentaire de Féraud est plus nuancé. Le lexicographe signale qu'il s'agit d'un archaïsme (*D.C.*, I, 485)

Comme quoi, pour *comment* n'est plus guère en usage.

désormais rattaché au style familier :

Dans le style badin ou critique, il vaut mieux que *comment*.

Comme quoi est désormais relégué dans la prose de style familier ou badin.

II.2. Difficultés à démêler ce qui est archaïsme involontaire et ce qui est un archaïsme utilisé à des fins stylistiques

Une seconde source de réflexions sur les états de norme est constituée par les corrections apportées dans les éditions posthumes des oeuvres de jeunesse de Marivaux. Pour l'essentiel, elles portent sur ce que les grammairiens du temps considéraient déjà comme des archaïsmes : ainsi, dans l'extraction, le double marquage prépositionnel que F. Deloffre signale dans sa note :

C'est de certains marchands dont je parle (849)

Toutefois, le commentaire de F. Deloffre sur l'usage archaïsant de Marivaux appelle une remarque : quand il écrit :

"ces traits particuliers sont d'autant plus marqués dans les oeuvres figurant dans ce volume qu'il s'agit d'ouvrages de jeunesse, et qu'en outre les passages de ton populaire y sont nombreux",

on ne sait plus très bien si tous les exemples qu'il regroupe par rubriques dans sa note déclenchent dans le texte ce qu'il appelle avec justesse ce ton "populaire". Je prendrai deux exemples :

- le premier est la construction déjà citée ⁷ de *celui-là* avant relative, où Deloffre, s'appuyant sur une remarque de Féraud, que j'ai également citée, voit une incorrection volontaire prêtée par Marivaux à un personnage "rustique". Soit, mais il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un archaïsme : Sneyders de Vogel (: 106) signale cet emploi de *celui-là* dans la prose du XVIIe siècle, avec cet exemple :

Demandez à qui vous voudrez de ceux-ci qui vivent de brigandage ... s'ils ne seraient pas plus aisés que l'argent leur vint d'autre façon

(Malherbe, II, 108)

- le second exemple est repris également dans la note par Deloffre, sous la rubrique "haplogie portant sur le pronom complément", où il regroupe les exemples d'omissions du clitique complément direct avant le clitique complément indirect, pour les verbes qui ont ces deux places de construction; on a ainsi :

lui pour le lui :

Or quand on voit donc qu'elle use d'artifice, il faut lui rendre (948)

lui pour la lui :

... pendant que son mari, tenant une fourchette en main, lui présentait et le menaçait de la lui enfoncer dans le ventre (901)

leur pour le leur :

mon bichon, s'écrie-t-elle, quitte-t-on ses amis sans leur dire (816)

F. Deloffre observe que Marivaux a presque toujours cet usage ⁹ dans ses romans de jeunesse; pour ma part, j'ai vérifié que si dans les premier et troisième exemples, il s'agissait bien de discours directs attribués à des personnages dans des situations familières, dans le second exemple, en revanche, c'est l'auteur qui décrit un blason. Dans cet exemple, la superposition de deux états de norme ne déclenche donc pas, nécessairement, un sentiment de décalage dont l'auteur userait pour donner un tour populaire à un propos. D'ailleurs les éditeurs des oeuvres posthumes, qui doivent être regardés comme de bons juges des usages de leur temps, ont conservé les emplois de *celui-là* avant relative, mais ont en revanche systématiquement corrigé toutes fautes d'omission du complément d'objet direct. Je serais tenté de voir dans cette "faute" un trait de la langue courante du XVIIIe siècle.

III. CARICATURES DE L'USAGE POPULAIRE DE LA LANGUE DANS LE *TELEMAQUE TRAVESTI* DE MARIVAUX

III.1. Le *Télémaque travesti* constitue-t-il un document pour une étude de sociolinguistique diachronique ?

Il y a deux éléments de réponse : le premier a été donné dans les paragraphes précédents où j'ai rappelé d'une part que sur de nombreux points de langue les exemples de décalages ressentis par le lecteur ne correspondent pas à des changements de norme déjà intervenus dans la première moitié du XVIIIe siècle et d'autre part que les effets de français familier ne découlent pas toujours des variantes syntaxiques.

Le second élément de réponse peut venir de l'examen d'un certain nombre de "marqueurs" : curieusement, alors que les exemples d'écarts morphosyntaxiques sont bien attestés dans des textes antérieurs au *Télémaque travesti*, on constate leur absence quasi-totale dans le roman de Marivaux. Ainsi dans les deux domaines de la morphologie verbale et de la morphosyntaxe des pronoms.

- *Morphologie verbale*

Marivaux, si l'on excepte des emplois franchement dialectaux examinés plus loin, ne présente quasiment aucun phénomène de variation dans la morphologie verbale. On citera seulement quelques régionalismes dans la formation de l'imparfait du subjonctif et une ou deux "fautes" de formation du futur (F. Deloffre, 1367). Mais on ne trouvera ni variantes du radical (*buvra - boïra*), ni formes alternantes de morphèmes verbaux (*ouvra - ouvrît*) qui sont pourtant attestées dans la langue littéraire jusqu'au XVIIe siècle.

- *Morphosyntaxe*

Il y a peu d'exemples de reprise du pronom sujet alors qu'on peut suivre la productivité du tour depuis les textes d'ancien français jusqu'aux enquêtes contemporaines. Un texte de Vadé (*Lettres de la Grenouillère*) témoigne pourtant de leur vitalité dans les usages familiers de la langue écrite au XVIIIe siècle :

Ah le chenapan, il l'attrapa (cité par Steinmeyer, 223)

Il n'y a aucun exemple de neutralisation des oppositions de genre et de nombre dans l'emploi des clitiques (sujets principalement), alors que les grammaires historiques (par exemple Sneyders de Vogel, 221) fournissent les données qui permettent de suivre cette tendance depuis l'ancien français jusqu'au français contemporain.

Ce qu'il y a de plus remarquable sans doute, alors qu'on sait établis depuis l'ancien français deux systèmes du relatif en concurrence (Wilmet 1977:84-87), dans la langue littéraire jusqu'au XVIIe siècle, dans la langue familière jusqu'à aujourd'hui, on ne rencontre dans les discours directs de ce texte qui ont un ton familier ou populaire, parallèlement à l'emploi du relatif décliné, aucun exemple d'usage de *que* "universel", apte à toutes les fonctions, encore présents dans le style noble classique :

Me voyait-il de l'oeil *qu'il* me voit aujourd'hui (*Androm.*, II, 1)

(*que* = *dont* ou *avec lequel*, il n'y a pas d'accord sur ce point au XVIIIe — cf. *HLF*, VI.2.2, 1653)

Il n'y a pas non plus d'exemple de *que* dit "relatif décumulé" (qui abandonne à un autre représentant le marquage de sa fonction dans la relative).

III.2. Caricatures des usages populaires de la langue

On trouve pourtant dans ce texte, dans les discours directs de personnages "rustiques", des tours, des constructions où les grammairiens du temps voyaient un usage familier ou "populaire". La liste appelle quelques commentaires : tous les faits relevés se classent sous deux rubriques, grammaire des pronoms et régime des constructions verbales.

On a ainsi un usage assez fréquent du datif dit "éthique" :

Qu'on me les bâtonne ! (743)

Il vous sent encore quelque fricassée, il veut l'achever (828)

où tous les grammairiens (*HLF*, 1636) s'accordent pour voir un tour familier.

On a aussi des exemples de changement de régime du verbe :

Vous ressemblez du papier mâché (855)

archaïsme pour l'époque, qui déclenche, dans le contexte, un ton populaire. De même la substitution de *à* à *pour* dans l'exemple suivant :

... et c'était bien fait à lui (739)

qui est jugée par l'Académie trop familière à l'écrit (*HLF*, 1883).

Il faut signaler que les écarts relevés (à une exception) sont très rares. C'est, en particulier, le cas de l'emploi du pronom "tonique" substitué à un clitique, bon exemple pourtant, souvent cité comme trait caractéristique d'usage familier des pronoms, dont F. De-
loffre (:1370) a relevé, en tout et pour tout, deux occurrences :

viens-moi voir (753)
viens voir moi tantôt (787)

C'est aussi le cas de l'emploi de *celui-là* avant relative dont nous n'avons trouvé qu'un seul exemple dans le texte, celui signalé par F. Deloffre :

j'étais regardé comme celui-là de qui provenait toute la joie (755)

L'usage qui est fait de ces éléments démarcatifs qui déclenchent un effet "populaire" dans le discours direct est à rapprocher de celui que fait Marivaux des expressions régionales qui émaillent les propos de certains locuteurs, qui constituent également des traits des parlars populaires de l'époque (Deloffre l'a montré dans son édition des *Agréables Conférences de deux paysans ...*).

On relève des faits qui touchent à la morphologie des verbes et des pronoms; dans l'exemple suivant :

Aga stila, dit alors le petit rustre (731)

on a une particularité morphologique ("regarde celui-là") du patois de la région parisienne. Dans cet autre :

Quand je venons à mourir, je sommes comme une branche d'arbre (879)

c'est un emploi dialectal de l'Ile-de-France qu'il faut voir. Mais ces particularités sont peu nombreuses et, surtout, distribuées sans souci du contexte. C'est ainsi que le personnage qui s'exprime dans le dernier exemple poursuit son propos dans des termes qui ne doivent rien à l'usage populaire :

... outre cela, mon ami, je mange mon pain en repos, et il n'y a que les oiseaux qui m'étourdissent (879)

d'où je conclus que, dans les deux cas, l'auteur joue, jusqu'à la caricature, sur quelques traits qu'il sait dénoter des usages "populaires" et/ou régionaux : ces traits signalent plus une recherche d'effet, de ton "populaire" qu'ils n'illustrent un usage qu'on espérait pouvoir décrire.

☆

Si la question de départ de cette étude avait été : "Est-ce que le *Télémaque travesti* de Marivaux, parodie burlesque, constitue un témoignage valable de l'usage parlé et familier de la langue au XVIIIe siècle?", ma conclusion aurait été embarrassée : pour de multiples raisons (pesanteur du purisme grammatical, purisme de l'écrit qui exclurait de la prose toute mention d'usage parlé trop spectaculairement en écart et sûrement aussi intention stylistique souvent dénoncée par les ennemis des précieux opposés à la "bigarrure du style"), cette oeuvre de Marivaux apporte moins de données sur les usages familiaux et populaires de la langue que le texte de Vadé (*Oeuvres poissardes de Vadé et L'écluse*, Paris 1796), moins de données sur les variétés dialectales en usage dans le peuple que les *Agréables Conférences* ...

Mais j'ai été amené à soulever une autre question, à interroger le texte de Marivaux comme un document pour une histoire de la représentation de la variété familière du français. Dans ce roman, Marivaux joue de traits grammaticaux distinctifs, de faits de variation clairement délimités pour marquer le caractère parfois très familier des discours directs attribués à des personnages situés, comme on le dit, au bas de l'échelle sociale. J.P. Seguin l'avait noté, quand il présentait le *Télémaque travesti* comme "un échantillon littéraire imitant la langue commune" (:29), mais il avait limité ses observations aux régionalismes, négligé les autres faits de syntaxe familière. Marivaux se prête bien à ce jeu qui consiste à user de quelques décalages grammaticaux pour produire ce que F. Deloffre et Seguin ont appelé "le ton populaire" de certains passages.

Dans cette perspective, un objectif intéressant serait de suivre un échantillon des changements de norme entraînant ces jeux, de voir comment un archaïsme devient un stéréotype de la langue familière.

André VALLI

Université de Provence

★

NOTES

- ¹ Je pense en particulier au cahier spécial de la *Zeitschrift F.F.S.L.* consacré au français parlé présenté par STIMM 1980 et à l'ouvrage de STEINMEYER 1979 qui propose une approche historique de la notion de "français avancé".
- ² Le texte du *Télémaque travesti* que j'ai suivi est celui de l'édition des oeuvres de jeunesse de Marivaux, à la Pléiade, établi, présenté et annoté par F. DELOFFRE 1972.
- ³ Cf. notamment à ce propos la thèse de B. CERQUILIGNI.
- ⁴ Etat de norme et non état de langue : cette notion me paraît appropriée à la nature des changements constatés.
- ⁵ Le recours à une notion comme celle de français populaire devrait être écarté pour au moins trois raisons :
- la référence sociologique du qualificatif "populaire" est introuvable;
 - il s'agit d'une variété linguistique "idéale", élaborée à partir d'un recueil de "monstres" sanctionnant les écarts les plus spectaculaires avec le "bon usage";
 - l'affectation de cette variété, si tant est qu'elle existe, à un groupe social, si tant est qu'on puisse le définir, n'est pas recevable; on peut observer que les locuteurs des milieux considérés comme les plus "populaires" disposent d'un registre de plusieurs usages de la langue. Je rejoindrai sur ces points la position de sociologue du langage que soutient P. BOURDIEU (1983: 100) dans son article "Vous avez dit populaire ?" : "La notion de 'langage populaire' est un des produits de l'application des taxinomies dualistes qui structurent le monde social selon les catégories du haut et du bas (le langage 'bas'), du fin et du grossier (les gros mots), ou du gras (les plaisanteries 'grasses'), du distingué et du vulgaire, du rare et du commun, de la culture et de la nature (ne parle-t-on pas de 'langue verte' et de 'mots crus'?). Ce sont ces catégories mythiques qui introduisent une coupure tranchée dans le continuum des parlers, ignorant par exemple tous les chevauchements entre le parler relâché des locuteurs dominants (le *fam.*) et le parler tendu des locuteurs dominés (que les observateurs comme Bauche ou Frei rangent dans le *pop.*) et surtout la diversité extrême des parlers qui sont globalement rejetés dans la classe négative du 'langage populaire'."
- ⁶ Les grammairiens ont tendance à condamner la proposition infinitive dont le sujet est "régime" du verbe principal (*HLF*, 1820). Le débat à propos de cette règle qui pose davantage un problème de clarté que de grammaire au sens strict du mot n'est toujours pas clos.
- ⁷ Cf. *supra*, I.2.



REFERENCES

- BAUCHE, H., 1946, *Le Langage populaire*, Payot, Paris.
- BLANCHE-BENVENISTE, Cl., et alii, 1979, "Des grilles pour le français parlé", in *Recherches sur le français parlé*, 2.
- BLANCHE-BENVENISTE, Cl., 1983, "Examen de la notion de subordination", in *Recherches sur le français parlé*, 4.
- , 1983, "Découpage du flux de paroles : effets de listes paradigmatiques et de bribes", in *Fascicule de travail pour l'étude du français parlé*, préparé par le Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe, photocopié.
- BOURDIEU, P., 1983, "Vous avez dit populaire?", in *Actes de la recherche en sciences sociales* 46.
- BRUNOT, F., 1905-1966, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, A. Colin, Paris.
- CERQUIGLINI, B., 1981, *La parole médiévale*, Editions de Minuit, Paris.
- CULIOLI, A., 1984, "Pourquoi le français parlé est-il si peu étudié?", in *Recherches sur le français parlé*, 5.
- DELOFFRE, F., 1967, *Une préciosité nouvelle. Marivaux et le marivaudage*, seconde édition, Paris, A. Colin.
- ERNST, G., 1980, "Prolegomena zur einer Geschichte des gesprochenen Französisch", in *Zeitschrift zur französischen Sprache und Literatur*, Beiheft 6.
- FERAUD (le P. Jean-Fr.), 1787-1788, *Dictionnaire critique de la langue française*, Marseille.
- FREI, H., 1929, *La grammaire des fautes*, Slatkine, Genève (1971).
- GOUGENHEIM, G., 1931, "L'observation du langage d'un enfant royal au XVIIe siècle d'après le journal d'Héroard", *Revue de philologie française* 45.
- GUIRAUD, P., 1978, *Le Français populaire*, PUF, Paris.
- HAUSMANN, F., 1980, "Zur Rekonstruktion des um 1730 gesprochenen Französisch", *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, Beiheft 6.
- NYROP, Kr., 1930, *Grammaire historique de la langue française*, Copenhagen.
- SEGUIN, J.P., 1972, *La Langue française au XVIIIe siècle*, Bordas, Paris.
- LOUDIN, A., 1632, *Grammaire française rapportée au langage du temps*, Paris.

- SNEYDERS DE VOGEL, K., 1919, *Syntaxe historique du français*, J.B. Walters, Groningue, La Haye.
- STEINMEYER, G., 1979, *Historische Aspekt des Français avancé*, Droz, Genève.
- STIMM, H., 1980, *Zur Geschichte des gesprochenen Französisch und zur Sprachlenkung im Gegenwartsfranzösischen*, *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, Beiheft 6.
- VALLI, A., 1982, "Note sur les constructions dites 'pseudo-clivées'", in *Recherches sur le français parlé*, 3.
- (à paraître), "Le traitement de la variation linguistique dans l'étude de l'acquisition des langues secondes", *Actes du colloque international sur l'acquisition d'une langue étrangère*, Aix-en-Provence, 24-26 mai 1984.
- VAUGELAS, 1647, *Remarques sur la langue française utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*.
- WILMET, M., 1978, "Sur certains emplois de *que* en moyen français", in *Études de syntaxe du moyen français*, sous la direction de R. Martin, Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz.
- ZUMTHOR, R., 1983, *Introduction à la poésie orale*, Le Seuil, Paris.